

BULLETIN DE SECTION

Février 2025

CONGRÈS 2025 !



Le 102e congrès annuel de la section Saskatchewan de l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints se tiendra au Ramada Plaza Downtown Regina, les 25 et 26 avril 2025.

Nous espérons que nos membres seront nombreux à y participer ! Nous avons prévu des animations exceptionnelles pour le samedi soir. Alors, contactez vos collègues de travail et faites du covoiturage pour vous rendre à Regina !

Nous avons hâte de vous y retrouver !

INSCRIVEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET ! RESTEZ INFORMÉ SUR TOUT CE QUI CONCERNE L'ACMPA !

<https://cpaask.wordpress.com/>

Restez connecté à notre site Internet ; recevez des informations importantes par l'intermédiaire de notre blog !



Nouvelles embauches, promotions
et départs à la retraite

Bienvenue aux nouveaux employés !

Debra Nelson- White City
Kayla Nelson- Rockglen
Debra Nault- Pierceland
Heather Saunders- Creighton
Carla Allard- Carnduff
Hilary Missere- Mozart
Steven Ruel- Debden

Félicitation pour votre promotion !

Susan Englot- Glenavon
Julie Coderre- Central Butte
Erin Tisdall- Watrous
Florence Carr- Marquis
Brooke Mollison- Indian Head
Deborah Wright- Meath Park
Tracy Desrosiers- Pilot Butte
Kira Meszaros- Pilot Butte
Violetta Pikul- Wadena

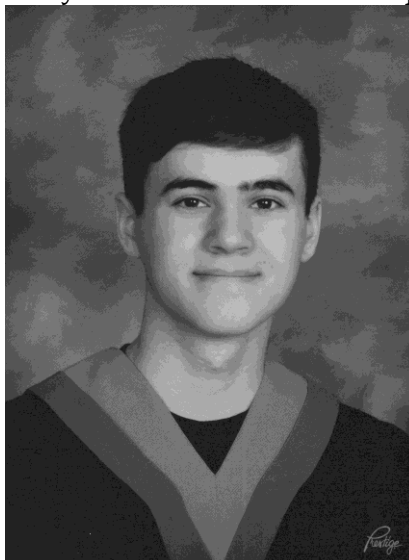
Profitez de votre retraite !

Geralyn Hiduk- Jedburgh
Elizabeth Ukrainetz- Tuffnell
Steinley Frances- Prairie View
Patricia Mclean- Carnduff
Shirley Siba- Alvena

Lauréat de la bourse 2024 Section SK

Nous avons reçu 3 excellentes dissertations de la part de 3 diplômés du secondaire très méritants. Après avoir longuement discuté de chaque dissertation et de leurs mérites, le conseil d'administration (à l'exception d'un membre) a décidé d'attribuer la bourse 2024 de la section SK à Kailer Hannah-Freeman, fils d'Amanda Hannah. Kailer fréquente l'université Dalhousie et est inscrit au programme de Baccalauréat en informatique.

Nous souhaitons bonne chance à nos trois essayistes dans les domaines qu'ils ont choisis.



SPRING

102e CONGRÈS ACMPA ANNUEL SECTION SK

25 et 26 AVRIL 2025

RAMADA PLAZA BY WYNDHAM REGINA DOWNTOWN

1818 avenue VICTORIA, REGINA, SK

Vendredi Soir Brise-glace – 25 avril

Inscription – 19 h 00 à 21 h 30

Samedi – 26 avril

Petit-déjeuner – 8 h 00

Inscription – 9 h 00 à 9 h 30

Ouverture de la séance – 9 h 30

Déjeuner – 12 h 00

Ouverture de la séance – 13 h 00

Cocktails – 17 h 30

Buffet souper – 18 h 00

Divertissement – 21 h 00 – YukYuk's Standup Comedy Club @ Fibber Magee's

Oui, je participerai au 102e congrès de l'ACMPA qui se tiendra au Ramada Plaza by Wyndham Regina Downtown, à Regina, les 25 et 26 avril 2025.

Nom : _____

Repas participants :

Adresse : _____

Petit-déjeuner du samedi (nombre) _____

Déjeuner du samedi (nombre) _____

Diner du samedi (nombre) _____

Comedy Club (nombre) _____

Noms des invités : _____

Allergies :

Première participation : ____ Oui ____ Non

Montant joint \$ _____

Si oui, qui vous a recommandé le congrès ? _____

Si vous parrainez un membre de l'ACMPA qui n'a jamais participé au congrès, vous recevrez tous les deux une carte-cadeau !

HÉBERGEMENT

Cette année, le congrès se tiendra au Ramada Plaza by Wyndham Regina Downtown, Regina, SK. Les équipements comprennent des téléviseurs à écran plat, une connexion Wi-Fi gratuite, un centre de remise en forme, une piscine et un bain à remous, une cafetière/théière, une réception ouverte 24h/24, et l'hôtel est proche du Casino Regina et du Cornwall Center.

Les tarifs des chambres sont les suivants : chambre avec un lit de taille queen : 129 \$ + taxes applicables ; chambre avec deux lits de taille queen : 136 \$ + taxes applicables.

Notre bloc de chambres sera réservé jusqu'au 10 avril 2025. Réservez votre chambre en appelant l'hôtel au numéro suivant : 1-306-569-1666 et mentionnez le code de groupe **CPAA2504**. Toutes les réservations doivent être garanties par une carte de crédit reconnue. Après le 10 avril, les chambres restantes seront remises en vente et nous ne pourrons garantir ni les tarifs indiqués ci-dessus ni la disponibilité des chambres.

Cette année, la section ACPMA SK prendra en charge le stationnement souterrain de l'hôtel. Vous devez enregistrer votre véhicule à la réception pour bénéficier de cet avantage.

INSCRIPTION

Veuillez-vous inscrire en remplissant et en envoyant le formulaire d'inscription et les frais d'inscription à Janelle Christensen, secrétaire-trésorière. **Les inscriptions doivent être reçues avant le 10 avril. Nous n'accepterons pas les inscriptions sur place.**

Les frais d'inscription DOIVENT accompagner votre formulaire d'inscription, sinon votre inscription ne sera pas considérée comme complète. Les virements électroniques ne peuvent actuellement pas être acceptés.

Veuillez nous informer de toute allergie alimentaire afin que nous puissions vous accommoder.

Nous encourageons un congrès sans parfum afin que tous nos membres puissent profiter pleinement de l'événement.

Merci de respecter cette consigne et de laisser vos parfums et après-rasages parfumés à la maison.

Nous vous demandons également de mettre votre téléphone portable en mode silencieux pendant le congrès.

AIDE À LA GARDE D'ENFANTS

Votre section de la Saskatchewan offre une subvention pour les frais de garde d'enfants. Nous offrons 20 \$ par jour jusqu'à concurrence de 40 \$ par famille. Vous organisez la garde d'enfants, soit à la maison, soit au congrès, et nous vous aiderons à en assumer le coût. Pour recevoir cette subvention, vous devez fournir un reçu de votre prestataire de services de garde d'enfants à Janelle Christensen, secrétaire/trésorière.



Point sur les négociations

Quelle est la prochaine étape ? Comme indiqué précédemment, les négociations entre l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) et la Société canadienne des postes (SCP) sont au point mort et nous sommes dans une impasse. La prochaine étape consiste à recourir à l'arbitrage de sélection de l'offre finale, où toutes les questions en suspens sont soumises à un médiateur pour une décision finale.

Nous sommes actuellement en pourparlers avec la SCP afin de désigner un médiateur d'un commun accord. Si nous ne parvenons pas à nous entendre, le ministère en désignera un. Les deux parties ont tout intérêt à ce que le médiateur soit accepté par les deux parties.

Une fois le médiateur choisi, les deux parties soumettront leurs offres finales sur les points en suspens, et le médiateur examinera les offres. L'ACMPA et la SCP auront la possibilité, lors d'une audience devant le médiateur, de présenter des preuves pertinentes et de défendre leur offre. Le médiateur rendra une décision en sélectionnant une seule des offres complètes, sans aucune modification ni amendement.

Nous ne saurons pas quand cela se produira tant que nous n'aurons pas choisi le médiateur. Le comité de négociation continue de se réunir pour s'assurer que le médiateur est sélectionné dès que possible.

Comment le soleil écoute-t-il les nouvelles ?

Sur la ray-dio.

Pourquoi avril est-il si propre ?

Parce qu'avril est le mois des pluies.

Pourquoi la fraise est-elle triste ?

Sa maman était dans le pétrin (in a jam) !

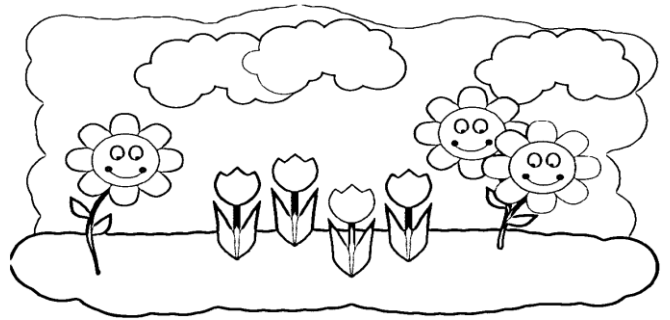
Quel type d'oiseau ne faut-il jamais emmener à la banque ?

Un rouge-gorge (Robin).

Jours de congé personnel, pas de report et congé médical CLC

Nous vous rappelons que les jours de congés personnels non reportables (employés à durée indéterminée et employés à durée déterminée) doivent être utilisés avant le 30 juin. Ces jours ne sont pas reportés au prochain cycle de congés personnels. Ils ne sont pas non-plus payés comme des heures de congés personnels.

Les employés temporaires qui ont accumulé des congés de maladie CLC au cours du dernier cycle de congés personnels ne peuvent reporter que 10 jours dans leur banque. Ces jours seront reportés au nouveau cycle de congés personnels, mais vous n'en accumulerez pas d'autres. Si vous avez utilisé tous vos congés de maladie CLC, vous recommencerez à en accumuler à partir du 1^{er} juillet.



MAÎTRES DE POSTE DU GROUPE :

Ceci est un rappel à tous les maîtres de poste du groupe d'imprimer ou de demander à votre comptable une copie du formulaire fiscal T2200 pour vos dépenses de bureau pour la saison fiscale 2024. Vous pouvez accéder au formulaire à l'adresse Internet suivante :

<https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/forms/publications/forms/t2200.html>

Veuillez-vous assurer que vous avez correctement rempli le formulaire avant de l'envoyer à votre LAS pour qu'il le signe. Il ne peut pas signer un formulaire qui n'est pas correctement rempli et sur lequel vous avez apposé votre signature.

Formulaires de déclaration supplémentaire pour les maîtres de poste de groupe

Les maîtres de poste qui travaillent dans des locaux qui n'appartiennent pas à la Société et qui ne sont pas loués par elle, ou qui exploitent un bureau de poste dans des locaux résidentiels, ET qui ont souscrit une assurance commerciale ou une assurance équivalente peuvent présenter une demande de remboursement. De même, les maîtres de poste dans tous les locaux qui n'appartiennent pas à la Société et qui ne sont pas loués par elle et qui sont tenus d'utiliser une ligne téléphonique qui n'est pas fournie par Postes Canada, ou pour laquelle le maître de poste ne reçoit pas de remboursement de Postes Canada, peuvent demander un remboursement des frais d'utilisation d'un autre téléphone pour les activités de Postes Canada.

Ce formulaire doit être reçu avant le 30 juin 2025. Veuillez utiliser un produit d'expédition avec suivi, tel que XpressPost ou le courrier recommandé, afin d'obtenir une preuve d'envoi. Vous pouvez également envoyer le formulaire par courriel à l'adresse suivante : cpaa_sa@canadapost.postescanada.ca



Cotisations de membre associé 2025

Les cotisations de membre associé sont destinées aux membres actuellement à la retraite qui souhaitent recevoir la lettre d'information et participer à notre congrès.

Nom : _____

Adresse : _____

Adresse électronique : _____

N° de téléphone : _____

Veuillez découper et envoyer par la poste avec votre chèque ou mandat de 10,00 \$, libellé à l'ordre de :

Section ACPMA Saskatchewan

Et expédier à :

Janelle Christensen, Secrétaire-trésorière

B.P. 189

Hawarden, SK S0H 1Y0

La direction de Postes Canada : notre parcours et notre avenir

En décembre, le ministre du travail a ordonné au Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) « d'évaluer la probabilité que les parties parviennent à des accords négociés d'ici le 31 décembre 2024, dans les circonstances actuelles ». Le CCRI a décidé qu'un accord ne pouvait être conclu entre le STTP et la SCP.

Le STTP a ensuite reçu l'ordre de retourner au travail.

Dans le cadre de sa directive au CCRI, le ministre du travail a nommé une « commission d'enquête industrielle » en vertu de l'article 108 du Code canadien du travail. Le ministre a nommé William Kaplan à la tête de cette commission.

La commission aura un vaste mandat. Elle devra :

- Examiner les questions qui ont empêché le syndicat et l'employeur de parvenir à des accords négociés ;
- Formuler des recommandations sur la manière de modifier les conventions collectives ;
- Formuler des recommandations sur « tout autre changement » à apporter ;
- Formuler des recommandations sur « les structures, les droits et les responsabilités » du syndicat et de l'employeur dans le cadre des négociations collectives.

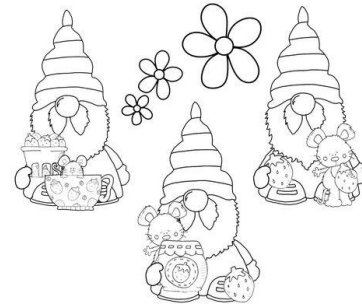
Le rapport du commissaire doit être remis le 15 mai 2025, une semaine avant la date d'expiration révisée des conventions collectives actuelles des employés urbains et des facteurs ruraux et suburbains.

Une communication du siège social a été envoyée à chaque bureau de poste concernant la Commission d'enquête industrielle (CEI) et son rôle dans le conflit de négociation collective entre Postes Canada et le STTP. Avant la deuxième série d'audiences, l'ACMPA, ainsi que les municipalités, les groupes, les entreprises, les particuliers et les organisations syndicales du Canada ont été invités à présenter des observations écrites à la CEI. La date limite était le 14 février 2025. Les dernières audiences ont eu lieu les 19 et 20 février. Veuillez consulter notre site Internet pour des mises à jour régulières au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Just For You!

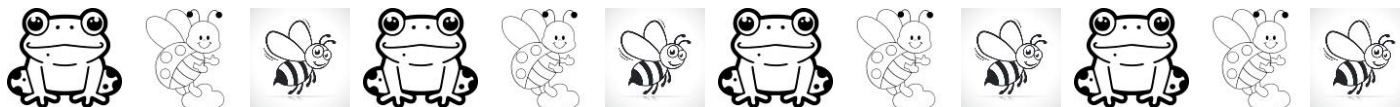
Ne manquez pas le numéro du printemps du magazine Maîtres de poste canadien, qui contiendra le formulaire d'inscription au cours Just For You. Just For You est un cours conçu pour vous permettre d'en savoir plus sur la structure de l'ACMPA, les articles de la convention collective, comment vous pouvez travailler pour l'ACMPA et comment l'ACMPA travaille pour vous ! Ce cours est réservé aux membres actifs de l'ACMPA. Les anciens participants et les représentants syndicaux passés et présents ne peuvent pas y assister. C'est une expérience d'apprentissage formidable !

SPRING GNOMES



Planification des congés annuels

La planification des congés annuels approche à grands pas. Le nouveau calendrier des congés annuels commence le 1er avril, c'est pourquoi la planification et l'affichage des congés annuels doivent avoir lieu avant le 1er avril. Le maître de poste choisit sa première période continue de congés annuels, qui correspond à tout ou partie de ses droits de congés. L'assistant principal, les assistants à temps plein, les assistants à temps partiel et les employés nommés pour une période continue choisissent ensuite leur période continue de congé annuel, qui correspond à une partie ou à la totalité de leurs droits de congés. Le cycle recommence avec le maître de poste jusqu'à ce que tous les droits de congés soient affichés. Veuillez-vous référer à l'article 23 de la convention collective.



Section ACMPA Saskatchewan

YOLANDA KREITZER

PRÉSIDENTE

Boîte 119

Raymore, SK S0A 3J0

306-535-1100 (B)

306-746-5840 (R)

306-746-9001 (F)

yolanda@cpaask.org

AMANDA HANNAH

VICE-PRÉSIDENTE

Boîte 2738

Melfort, SK S0E 1A0

306-864-3553 (B)

306-921-3936 (R)

amanda@cpaask.org

JANELLE CHRISTENSEN

SECRÉTAIRE/TRÉSORIÈRE

Boîte 144

Hawarden, SK S0H 1Y0

306-567-3118 (B)

306-855-2066 (R)

janelle@cpaask.org

CRYSTAL DUMONCEAUX

DIRECTRICE

Boîte 2229

Fort Qu'Appelle, SK S0G 1S0

306-332-5911 (B)

306-331-8344 (R)

crystal@cpaask.org

KATHY ALEXANDER

DIRECTRICE

Boîte 704

Raymore, SK S0A 3J0

306-554-3622 (B)

306-737-2630 (R)

kathy@cpaask.org

SITE INTERNET :

<https://cpaask.wordpress.com/>

CONTACTS UTILES

ACCÈS RH

Téléphone : 1-877-807-9090

Télécopieur : 1-613-734-6347

Courriel : accesshr@canadapost.ca

TELUS Health/Canada Vie – STDP

Téléphone : 1-855-554-3148

CENTRE DE LA RETRAITE POSTES CANADA

Téléphone : 1-877-480-9220

Site Internet : cpcpension.com

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (CAT)

Téléphone : 1-800-667-7590

Site Internet : wcbsask.com

AVANTAGES SOCIAUX CANADA VIE

Téléphone : 1-866-716-1313

Site Internet : canadalife.com

PAEF (PLAN D'ASSISTANCE EMPLOYÉ ET FAMILLE)

Téléphone : 1-866-565-4903

Site Internet : <https://homeweb.ca/>

BUREAU NATIONAL ACMPA

Téléphone : 1-613-745-2095

Courriel : mail@cpaa-acmpa.ca

